

## Communiqué de presse

Fribourg, le 7 septembre 2022

### Surcharge hospitalière : l'HFR prend des mesures urgentes

**Depuis des mois, l'hôpital fribourgeois (HFR) est soumis à une surcharge chronique. Le taux d'occupation des lits élevé, ajouté à un absentéisme important mettent le système sous grande pression. Jusqu'ici l'HFR a pu éviter de fermer des lits ou de reporter des interventions programmées. Afin de pouvoir garantir la prise en charge de la population, la Direction a pris des mesures urgentes qui ont pour objectif de désengorger l'hôpital et d'apporter du soutien au personnel.**

La situation n'est pas nouvelle et ne touche pas que l'HFR. Depuis des mois, le système hospitalier est sous tension. La conjugaison d'un taux d'occupation des lits élevé, d'une forte affluence aux urgences et dans les permanences et d'un haut niveau d'absentéisme provoque une surcharge chronique qui pèse particulièrement sur le personnel médico-soignant.

Afin d'éviter de devoir fermer des lits et pour garantir la continuité de la prise en charge de la population fribourgeoise, la direction de l'HFR a pris une série de mesures urgentes. La principale est l'engagement supplémentaire de personnel soignant avec des contrats à durée déterminée, afin de soutenir le personnel en place en attendant l'arrivée de soignantes et soignants dont le contrat débutera en novembre et décembre prochains. Le marché du travail des infirmiers et infirmières diplômé-e-s étant très tendu, il sera fait appel également à des profils d'assistantes et assistants en santé communautaire (ASSC) et de secrétaires médicales, afin de pouvoir soulager le personnel soignant de certaines tâches de soins et administratives. Au total, sept équivalents plein temps sont recherchés.

Pour faciliter la sortie des patientes et des patients arrivés au terme de leur séjour hospitalier, un service de transport accompagné est en cours d'organisation, pour les personnes qui ne peuvent pas bénéficier du soutien de leur proches pour venir les chercher.

L'HFR compte depuis quelques semaines un nombre élevé de patientes et patients en situation d'attente. Actuellement, sur un total de 40 personnes, près de 30 d'entre elles sont en attente d'une place en EMS et ne nécessitent plus une prise en charge hospitalière. Afin d'améliorer la situation, des contacts ont été pris avec les responsables des réseaux santé du canton pour chercher des solutions rapides. Grâce à la collaboration des réseaux, des patients et patientes ont pu être transférés dans un EMS au cours des derniers jours. Mais ils ont été immédiatement remplacés par d'autres, le nombre de personnes en attente reste donc élevé. En parallèle et selon la procédure habituelle une demande a été envoyée à la DSAS, afin d'autoriser l'organisation de court-séjours dans des EMS d'autres cantons. L'autorisation de principe a été accordée, les EMS receveurs étant responsables du dépôt des demandes au cas par cas.

Ces mesures urgentes doivent permettre de libérer des lits pour des patientes et patients qui ont besoin d'un traitement hospitalier aigu ou de réadaptation. A moyen terme, d'autres mesures devront être mises en place pour améliorer la situation sur la durée. La coordination des acteurs afin de faciliter les sorties d'hôpital en est une.

L'HFR remercie l'ensemble de son personnel pour son engagement et la population pour sa compréhension et son soutien dans ce contexte difficile. Il met tout en œuvre pour que la qualité et la sécurité de la prise en charge soit garantie, sans devoir fermer des lits dont le canton a grandement besoin.

**Service de presse**

Catherine Favre Kruit, responsable Communication et marketing

T +41 26 306 01 25